**LES BIBLIOTHEQUES ET CENTRES DE DOCUMENTATION, SOUTIENS DE DYNAMIQUE D’EMERGENCE DU GABON**

CAS DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE DE L’UNIVERSITE OMAR BONGO

**INTRODUCTION GENERALE**

Depuis l’avènement des pays émergents dans les années 80 et 90, la thématique de l’émergence est devenue le leitmotiv principal et l’objectif de plusieurs gouvernements des pays en développement. Au-delà des ambitions politiques, la question de l’émergence, il faut le signaler, trouve sa source dans les aspirations des populations de ces pays, harassées par les misères quotidiennes et aspirant à un mieux-être social. Ce mieux-être se traduisant par une meilleure qualité de vie et un meilleur accès aux droits fondamentaux (logement, éducation, santé, etc.).

Le Gabon n’est pas en reste dans ce mouvement. En effet, depuis 2009, le gouvernement s’investit dans la réalisation d’un programme herculéen intitulé : « l’avenir en confiance », dont le cinquième axe repose sur le triptyque : Gabon industriel, Gabon vert et Gabon des services à valeur ajoutée[[1]](#footnote-1). Cette orientation politique fortement et clairement affirmée par les hautes autorités conduit à une revue en profondeur et à un remaniement de la société gabonaise. Les stratégies mises en œuvre, pour ce faire, induisent des réformes, voire des révolutions dans tous les secteurs d’activité.

 Dans cette perspective, le département de l’enseignement et précisément l’enseignement supérieur a ouvert une grande réflexion afin de définir une feuille de route pour produire les ressources humaines capables de mener le Gabon vers l’émergence. Ce qui signifie nécessairement la définition ou redéfinition des parcours, des curricula, un ciblage des formations appropriées, la construction de nouveaux établissements, l’ouverture de nouvelles filières, etc.

Un des exemples de ce recadrage s’observe au niveau de la politique d’attribution des bourses d’études. Actuellement, certaines formations sont priorisées en raison de leur utilité pour le projet de société national.

Cette effervescence mondiale et locale semble cependant laisser indifférent les spécialistes de l’information-documentation gabonais. Pour preuve, aucune initiative n’a été envisagée par la corporation en vue d’une concertation pour définir l’apport ou la place des bibliothèques et centres de documentation et d’information dans cette dynamique de l’émergence.

La présente communication se veut être une contribution à cette réflexion qui n’est pas encore engagée dans notre pays. Nous prendrons spécifiquement le cas de la Bibliothèque universitaire centrale de l’Université Omar Bongo du Gabon.

**Résumé**

Le Gabon, comme la plupart des pays en développement, s’est engagé dans la dynamique de l’émergence. Ce projet, vigoureusement porté par les autorités politiques, induit de grands bouleversements dans tous les paliers en profondeur de la société gabonaise. Pour participer efficacement à cette mouvance, la bibliothèque universitaire centrale de l’université Omar Bongo, instrument d’appui pédagogique et scientifique devrait opérer une révolution paradigmatique.

Ce changement de paradigme s’articulera autour de deux axes stratégiques : d’une part, l’appropriation du concept d’émergence et de sa déclinaison gabonaise, comme philosophie pour repenser les objectifs, le mode de fonctionnement et pour mieux orienter les activités.

D’autre part, l’adoption du modèle des « bibliothèques fortes », qui permettra de se positionner comme force de proposition et d’action, engagée, dans la lutte contre la misère sociale et la fabrique du bien-être des populations.

**Mots-Clefs** : Bibliothèques - Bibliothèques universitaires – Enseignement – Entrepreneuriat - Gabon – Pays émergent

La BUC[[2]](#footnote-2) est la première et la plus ancienne bibliothèque universitaire du Gabon. Outil essentiel d’appui pédagogique, elle bénéficie d’une place privilégiée au sein de la communauté universitaire. Elle fait actuellement l’objet d’un ensemble de réformes censées la rendre plus efficace dans le service et plus en phase avec les technologies modernes

Malgré tout, La BUC fonctionne encore sur le modèle ancien : acquisition, conservation et mise à disposition de documents. Bien plus, son existence et son développement dépendent en grande partie de décisions émanant de non-initiés, ou encore prises sur la base de motifs superfétatoires. La lutte pour le maintien et la survie de l’institution accaparent tellement les moyens et les énergies déployées, que l’on en perd de vue les possibilités d’explorer d’autre horizons.

Or la dynamique de l’émergence et, de façon plus globale, le contexte mondial, posent de grands défis qui ne permettent plus à la BUC de se satisfaire de cette condition surannée. Ainsi, parce qu’elle est au cœur de la formation des futures élites et qu’elle évolue dans un environnement en pleine mutation, elle doit repenser ses missions, ses stratégies et même son identité.

Il faudrait au préalable réaffirmer, et c’est une des idées fortes du Congrès de l’IFLA[[3]](#footnote-3) de Lyon, que les bibliothèques ne fonctionnent pas dans des cocons translucides : Les enjeux nationaux et internationaux concernent et interpellent les spécialistes de l’information documentation. Ces derniers doivent par conséquent se sentir investis d’une mission non seulement de médiateur entre l’information et ses usagers, mais aussi de distillateur des politiques de développement en faveur de la communauté.

 Le changement de paradigme énoncé comporte deux aspects : d’une part, l’adoption du concept d’émergence comme principe de pensée et d’exercice, et d’autre part, le positionnement de la BUC comme force de proposition et d’action dans la société gabonaise.

1. **L’émergence, vision fédératrice et moteur de la Bibliothèque universitaire centrale**

Un peu d’histoire pour une meilleure compréhension. Aux lendemains des indépendances, les nouvelles nations africaines ont été confrontées au défi du développement économique. C’est ainsi que s’est mis en place un plan de formation des élites destinées à concrétiser ce projet. L’Université nationale gabonaise (actuelle Université Omar Bongo), créée en 1971[[4]](#footnote-4), servait de cadre à cette incubation. Le fonds documentaire de la bibliothèque universitaire, mise en service en 1976, était en très grande partie constitué d’ouvrages de droit, de sciences politiques, de sciences économiques et de sciences et techniques de l’ingénieur. Des disciplines jugées utiles pour les futurs cadres de l’administration et les ingénieurs de terrain.

Au fil des années, avec l’ouverture de nouvelles filières, le fonds s’est enrichi, mais la part belle revenait toujours aux domaines sus cités.

Après l’échec des politiques de développement et les crises qui se sont succédées, les acquisitions en bibliothèque universitaire se sont faites de façon hasardeuse (lorsque les financements y relatifs n’étaient pas détournés), sans véritable politique, au gré des humeurs des décideurs et même des responsables de la bibliothèque. Dans le même temps, et de façon générale, les spécialistes des sciences et techniques documentaires locaux, fonctionnaires ou agents du privé, se sont tracé des carrières suivant leurs intérêts respectifs. Du coup, dans la plupart des cas, leur schéma d’exercice se limitait à la recherche de moyens pour mieux satisfaire leurs usagers. Il y a eu perte de l’importance sociale de la bibliothèque et une dissociation entre les enjeux sociaux et l’exercice du travail quotidien. En d’autres termes, les compétences en documentation, en bibliothéconomie et en archivistique n’étaient réservées qu’à l’emploi et rien qu’à l’emploi.

Aujourd’hui le Gabon s’est fixé un cap : l’émergence. Cet objectif devrait constituer, pour les professionnels de l’information documentaire, un fil conducteur qui donne un sens à la pratique, d’autant plus que cela concourt au développement et à la prospérité nationale.

Le concept de l’émergence constitue, pour nous, un moyen de récupérer les énergies éparpillées, de les capitaliser et les redéployer efficacement pour le bien commun.

C’est pourquoi, la BUC doit d’abord s’approprier le concept d’émergence. Il s’agira pas seulement de cerner le projet gouvernemental, mais aussi le concept de façon générale, afin de le mieux exploiter dans les activités documentaires. Ceci se fera à travers des séminaires, conférences-débats, etc.

Cette phase d’appropriation s’accompagnera nécessairement d’une redéfinition du rôle de la BUC, dans la mesure où se posera la question de savoir comment accompagner efficacement l’enseignement et la recherche scientifique au sein d’une université dont les visées sont désormais de former les artisans de l’émergence du Gabon. L’objectif de développement national surdétermine par conséquent la simple satisfaction de la connaissance

Dotée d’objectifs ainsi clairement définis, la BUC pourra, dès lors mieux organiser ses prestations, opérer des choix judicieux dans l’utilisation de ses ressources matérielles, humaines et financières, bien cibler les profils lors des recrutements.

A ce niveau, il faut faire attention à ne pas retomber dans les travers des politiques développementalistes d’antan. En effet, les formations et les informations pour le développement se limitaient à doter les ressources humaines de savoirs et savoir-faire utiles pour les économies et les administrations naissantes. La non prise en compte des paramètres culturels et mentaux, bref, du savoir-être, a contribué significativement à l’échec du rendu final.

 Tirant les leçons de ces expériences malheureuses, les formations pour l’émergence, outre les savoirs et savoir-faire, doivent aussi insister sur le savoir-être, notamment la formation à l’esprit de l’émergence.

En effet, en étudiant les pays aujourd’hui émergents (dont certains comptent déjà parmi les pays développés), nous pouvons mettre en exergue un ensemble de principes que devront acquérir les futures générations de Gabonais appelés à évoluer dans la nouvelle mouvance nationale.

Nous développerons cette idée en nous appuyant sur la question de l’entrepreneuriat.

Sur le plan économique, à quelques différences près, l’essor de la micro-entreprise a été le soubassement de la croissance des pays émergents actuels. Prenant appui sur cet exemple, les pays en développement ont fait de l’entrepreneuriat un de leurs impératifs majeurs. Abandonnant la logique de l’Etat-providence (qui n’était pas mauvaise en soi), ils s’investissent de plus en plus dans la dynamisation de l’entreprise individuelle.

Pour ce faire, ils mettent en place des stratégies censées entraîner l’essor d’une classe d’entrepreneurs locaux. Nous citerons entre autres : le renforcement des infrastructures existantes, la diversification de l’économie, la création de zones industrielles, la mise en place de marchés financiers, la mise en place d’institution de micro-finances et d’aide à la création d’entreprises. Dans certains pays, l’Etat s’est attelé à rendre le cadre réglementaire plus favorable, ainsi que le constate Mélissa Johns : « les économies d’Afrique subsaharienne ont fait des progrès ces 10 dernières années en réduisant les contraintes réglementaires relatives à l’environnement des affaires.»[[5]](#footnote-5)

Bref, les gouvernements instaurent des mécanismes pour aider les entrepreneurs individuels à se déployer, à créer des richesses et ainsi provoquer des effets d’entraînement sur l’économie nationale.

Par ailleurs, plusieurs initiatives internationales se développent pour booster l’entreprenariat, à l’instar du New York Forum Africa au Gabon, du HUB Africa (salon des entrepreneurs et des entreprises d’Afrique) et du Sommet global de l’Entreprenariat au Maroc.

Pour ce qui est du Gabon, nous pouvons citer comme réalisations: l’incubateur national des jeunes entreprises, l’Entreprenarium du Gabon, le Centre de Développement des Entreprises (CDE)

Parallèlement, prolifèrent des formations à l’entreprenariat. Dispensées soit par des entreprises, soit par des établissements d’enseignement supérieur et d’enseignement professionnel, ou encore sous forme de séminaires, ces parcours initient des jeunes gens aux méthodes de gestion, de comptabilité, de gestion des projets, etc.

Malgré toutes ces opportunités, l’entrepreneuriat tarde à se développer dans notre pays. Très peu d’entreprises sont créées au Gabon et même lorsque c’est le cas, peu survivent. Une des raisons majeures réside dans la mentalité des Gabonais. Les jeunes entrepreneurs étant souvent impatients de jouir immédiatement du fruit de leur travail, les profits engrangés ne sont pas convenablement réinvestis dans l’activité productrice de revenus, mais dépensés pour satisfaire non seulement les besoins de base, mais aussi ceux qui naissent suivant la loi de la psychologie fondamentale[[6]](#footnote-6).

C’est à ce niveau de que la BUC peut intervenir. Elle est au centre du processus de formation de l’individu et par conséquent, outre la fourniture des ouvrages disciplinaire en complément des enseignements, elle doit proposer des documents qui permettent d’inculquer aux apprenants la philosophie qui sous-tend l’entreprenariat. Etre entrepreneur, c’est à la fois des compétences techniques en termes de gestion, de comptabilité, de marketing, etc., mais c’est aussi une culture, une façon d’être, une mentalité, un état d’esprit. La preuve en est que nombre de ressortissants d’Afrique de l’Ouest ont fait fortune au Gabon, sans nécessairement un bagage académique. D’un autre côté, on enregistre très peu de création d’activités économiques du côté des diplômés gabonais. A la situation éprouvante, incertaine et angoissante qui caractérise l’entrepreneuriat, beaucoup préfèrent le confort rassurant d’un emploi salarié. Ce qui fait défaut, c’est justement la mentalité d’entrepreneur.

Certes cette qualité ne peut se former que sur le terrain, dans le feu de l’action. Mais la bibliothèque pourrait fortement y contribuer en proposant, comme nous l’avons dit plus haut, des documents (sur tous types de supports) y relatifs, au nombre desquels nous aurons des biographies d’hommes d’affaires prospères[[7]](#footnote-7). Mais également en organisant des rencontres entre les opérateurs économiques et les apprenants. Ainsi, au cours de discussions à bâton rompu, des patrons d’entreprises pourront parler de leurs parcours, des difficultés rencontrées, des erreurs commises, des solutions, des astuces pour se sortir de situations délicates, des habitudes, des principes qui sont les leurs et qui font leurs succès, etc. D’autant plus que nombre de chefs d’entreprises au Gabon sont très ouverts et disponibles pour partager leurs expériences. Ce ne seront pas des rencontres pour demander un emploi, mais pour savoir comment se comporter en homme d’affaire.

Si d’une part la BUC doit s’approprier le concept de l’émergence pour mieux orienter non seulement sa politique documentaire, mais aussi ses activités culturelles, elle doit aussi se positionner comme une force d’action et de proposition sur le plan social.

1. **La BUC, une force de proposition et d’action**

Toujours dans le but de participer activement à la politique d’émergence de notre pays, la Bibliothèque universitaire centrale de l’Université Omar Bongo doit sortir de ses quatre murs pour mener des actions sur le terrain. Depuis sa création, elle ne s’est jamais investie dans des projets concrets susceptibles de changer significativement la vie des citoyens. Son action se limitait à accompagner passivement les activités d’enseignement et de recherche au sein de l’Université.

C’est l’occasion de s’inscrire dans la perspective mise en exergue au Congrès de l’IFLA à Lyon, celle des bibliothèques fortes. Tiré du thème principal de mandat de l’actuelle présidente de l’IFLA, Mme SINIKKA SIPPILA : « des bibliothèques fortes pour des sociétés fortes », ce nouveau concept se pose en rupture avec la tradition attachée non seulement à nos institutions, mais aussi à nos pratiques.

L’idée a été lancée pour contrecarrer le sort subi par les bibliothèques en temps de crise économique, notamment les restrictions budgétaires. Pour parer cette situation, les bibliothèques doivent prouver, devant les instances financières, leur impact social « Face aux politiques, la meilleure défense reste l’attaque, et les professionnels cherchent à mettre en avant la façon dont leurs services pallient les inégalités des pays »[[8]](#footnote-8). Dans l’esprit du concept, il s’agit surtout de ne plus laisser les acteurs financiers, en général non connaisseurs des réalités du métier, parler à la place des professionnels et décider pour eux. Il appartient désormais aux professionnels d’utiliser tous les moyens à leur disposition pour défendre leurs budgets. Ils doivent prouver que « les bibliothèques ne sont pas un coût, mais un investissement »[[9]](#footnote-9).

Pour ce faire, les professionnels déploient plusieurs méthodes ingénieuses :

* Des évaluations de l’impact économique et social des bibliothèques ;
* Des activités de lobbying envers les institutions ;
* La facilitation de l’accès à l’information pour une prise de décision éclairée.

Nous constatons toutefois que le concept de bibliothèques fortes est bien plus ambitieux que la question économique. En effet, la finalité est d’amener les bibliothèques à devenir des décideurs, à l’égal des autres instances de décisions, à devenir des acteurs de poids dans le paysage public.

Nous appuyant sur ces éléments, nous pouvons esquisser ce que nous entendons par bibliothèque forte

* Ce sont des partenaires influents capables de traiter d’égal à égal avec tous les protagonistes de la vie sociale. Détenteurs de l’information, leur présence s’impose dans la prise de décision. ils ne doivent plus jamais être mis à l’écart des grands tournants de l’histoire.
* Elles sont actives dans la lutte pour l’amélioration du bien-être des populations, à travers diverses actions citoyennes. Elles sortent de leurs cadres pour collaborer à la construction du bonheur des citoyens. Loin de se substituer à l’Etat ou aux collectivités locales, ou de concurrencer ces derniers, les Bibliothèque peuvent également intervenir dans la communauté.

Deux exemple nous ont particulièrement marqué, qui illustrent ce modèle progressiste : la bibliothèque de l’université Makerere, avec ses initiatives en faveur de la santé des populations, et l’ONG Bibliothèques Sans Frontières avec son concept révolutionnaire des ideabox.

 D’où le revirement que nous proposons en ce qui concerne la bibliothèque universitaire centrale de l’Université Omar Bongo.

En tant que force de proposition, c’est elle qui doit orienter les choix des décideurs en leur fournissant les arguments pertinents sur son importance économique et sociale[[10]](#footnote-10). Les experts du Ministère du budget, obnubilés par les chiffres, ne disposent pas de recul nécessaire pour juger de la pertinence d’une bibliothèque universitaire. Il faut aussi avouer que dans notre contexte, les bibliothèques et centres de documentation sont des investissements qui ne sont rentables qu’à long terme, lorsque les apprenants réinvestissent leurs connaissances dans le marché du travail. Sur ce, la BUC ne devra plus limiter ses doléances aux seuls besoins de ses fonctions traditionnelles, mais elle devra aussi présenter des projets novateurs qui contribuent à l’amélioration du bien-être des populations et dont l’impact est visible à court et moyen terme.

En tant que force d’action, la Bibliothèque universitaire peut s’impliquer concrètement dans la vie sociale par des activités, des programmes, des aides, etc., dans la mesure de ses possibilités. Et sur ce point, on ne saurait trop insister sur le génie des personnels en service. Outre leurs compétences en sciences et techniques documentaires, les agents de la BUC ont des talents cachés, qui, bien exploités, peuvent véritablement faire rayonner l’institution, mais aussi amplifier son impact social.

Ceci signifie que la BUC devra désormais sortir de son enceinte pour aller vers ceux qui sont dans le besoin, porter l’aide nécessaire.

**En conclusion**

Compte tenu des challenges que nous pose le monde actuel, la remise en cause de l’ancien modèle de bibliothèque est plus que nécessaire, non seulement pour des questions de financement, mais aussi pour permettre d’élargir le domaine d’action et participer ainsi efficacement, aux côté des autres acteurs sociaux à la construction d’un monde meilleur. La Bibliothèque forte, celle qui parle d’égal à égal avec les Décideurs, et qui est engagée sur le terrain, est le paradigme très puissant qu’il faut désormais intégrer en tant que professionnels.

 Dans notre contexte spécifique, les enjeux qui se dessinent imposent à la BUC non seulement de réorienter ses fonctions classiques, mais aussi d’y ajouter une implication concrète dans la réalisation du projet de société Gabon émergent et satisfaire ainsi les aspirations du peuple gabonais.

**BE NKOGHO BE Jean Rodrigue**

Ressources :

BBC AFRIQUE. Doing business : l’Afrique progresse [en ligne].Londres : BBC Afrique, 2014. Disponible sur <http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2014/10/141029_doingbusiness> (consulté le 04.12.2014)

OURI Antoine. Bibliothèques : parer les baisses de budget en évaluant l’impact social. Actulitté [en ligne]. 2014. Disponible sur <http://www.actulitte.com/bibliotheques/bibliotheques-parer-les-baisses-de-budget-en-evaluant-l-impact-social-52079.htm> (Consulté le 2/12/2014)

REPUBLIQUE GABONAISE. Tout le projet [en ligne]. Libreville, Présidence de la République. Disponible sur : <http://www.presidentalibongo.com/le-projet-de-societe/toutleprojet> (consulté le 04.12.2014)

WIKIPEDIA. Propension à consommer [en ligne]. Disponible sur : fr.wikipedia.org/wiki/Propension\_à\_consommer (consulté le 04.12.2014)

1. REPUBLIQUE GABONAISE. Tout le projet [en ligne]. Libreville, Présidence de la République. Disponible sur : <http://www.presidentalibongo.com/le-projet-de-societe/toutleprojet> (consulté le 04.12.2014) [↑](#footnote-ref-1)
2. BUC : Bibliothèque universitaire centrale [↑](#footnote-ref-2)
3. 80ème Congrès de l’IFLA, Lyon, 2014 [↑](#footnote-ref-3)
4. Par l’ordonnance n°30/71/PR du 19 avril 1971 [↑](#footnote-ref-4)
5. Mélissa Johns, citée dans : BBC AFRIQUE. Doing business : l’Afrique progresse [en ligne].Londres : BBC Afrique, 2014. Disponible sur <http://www.bbc.co.uk/afrique/region/2014/10/141029_doingbusiness> (consulté le 04.12.2014) [↑](#footnote-ref-5)
6. Loi de la psychologie fondamentale : formulée par John Meynard KEYNES et qui s’énonce ainsi : « les hommes tendent à accroître leur consommation, à mesure que leur revenu croît » in WIKIPEDIA. Propension à consommer [en ligne]. Disponible sur : fr.wikipedia.org/wiki/Propension\_à\_consommer (consulté le 04.12.2014) [↑](#footnote-ref-6)
7. Les biographies sont parmi les documents les moins, voire les non consultés du fonds de la bibliothèque universitaire. Non seulement ils ne sont pas valorisés par les professionnels, mais ils n’intéressent pas des étudiants qui sollicitent plutôt des ouvrages en relation avec les cours ou les devoirs. [↑](#footnote-ref-7)
8. OURI Antoine. Bibliothèques : parer les baisses de budget en évaluant l’impact social. Actulitté [en ligne]. 2014. Disponible sur <http://www.actulitte.com/bibliotheques/bibliotheques-parer-les-baisses-de-budget-en-evaluant-l-impact-social-52079.htm> (Consulté le 2/12/2014) [↑](#footnote-ref-8)
9. PEREZ-SALMERON Gloria, cité par OURI Antoine, id. [↑](#footnote-ref-9)
10. Une exigence somme toute curieuse, lorsque l’on sait que nombre de ces décideurs ont fréquenté les universités et donc les bibliothèques universitaires. Ils sont donc supposés être conscients du rôle que joue une bibliothèque dans le processus d’apprentissage et dans l’accès aux savoirs. [↑](#footnote-ref-10)